

I. ETAT CIVIL

Fortuné Anthoine de SAINT-JOSEPH

NAISSANCE :

Date : 4 août 1794¹.

Lieu : Lambesc (Bouches-du-Rhône).

MORT :

Date : 9 décembre 1853.

Lieu : Paris (Seine)².

TITRE NOBILIAIRE/DECORATION :

Le père de Fortuné Anthoine de Saint-Joseph, Antoine Ignace Anthoine fut anobli par lettres patentes de Napoléon Ier le 10 septembre 1808. Il transmet ainsi le titre de baron à son fils. Fortuné Anthoine de Saint-Joseph fut nommé Chevalier de l'Etoile Polaire de Suède. Il fut autorisé à porter cette décoration le 4 mai 1841. Il fut élevé au rang de Chevalier de la Légion d'honneur le 24 mai 1843 par Pierre Cotteny³.

RELIGION / FRANC-MACONNERIE :

Fortuné Anthoine de Saint-Joseph était le fils d'un riche commerçant de Marseille. A l'époque, un certain esprit voltairien caractérisait les négociants de la ville. Du côté maternel, l'athéisme était flagrant. Il fut initié très jeune à la franc-maçonnerie en même temps que son frère, François qui rejoignit plus tard leur père au sein de la loge « L'Amitié » à Marseille. Son grand-père maternel, François Clary, et son oncle, Etienne Clary, négociants également, étaient aussi francs-maçons. Néanmoins, il ne fut membre d'aucune obédience maçonnique une fois installé sur Paris.

ORIGINE / PARENTE / ALLIANCE :

Ses aïeux, puis son grand-père, firent carrière dans la robe comme lieutenants-généraux de police à Embrun, dans le Dauphiné. Il s'agissait d'une des familles les plus influentes de la ville.

Son père, Antoine-Ignace ANTHOINE (1749-1826) était un grand négociant installé à Marseille. Il débuta en 1760 chez un négociant qui l'envoya à Constantinople. Il établit ensuite, pour son propre compte, un établissement à Kherson (port de la Mer Noire, Ukraine actuelle) et créa un fructueux commerce d'exportation de bois de Pologne, de Lituanie et de Russie par le Dniepr et la Mer Noire. Grâce à ses efforts, le transport et la navigation du bois vers la France, passa de trois ans à quatre mois. Il fut donc premier à établir des liens commerciaux entre la France et la Mer Noire, ce qui lui valut son anoblissement par le Roi Louis XVI et d'avoir eu l'honneur d'être reçu par l'impératrice Catherine II de Russie. Revenu à Marseille au bout de dix ans, sa fortune faite, il fut anobli en 1786 sous le nom de baron d'Anthoine, puis baron de Saint-Joseph, le 10 septembre 1808 avec un majorat. L'Empereur le remercia aussi pour ses bons services en le désignant par deux fois président du collège électoral des Bouches-du-Rhône. Il fut encore trésorier de la huitième cohorte. Il

¹ Son père, Antoine-Ignace Anthoine de Saint-Joseph, fut obligé de se réfugier à Gênes en raison de la Terreur. Son épouse se cachait, attendant pour le rejoindre d'avoir mis au monde le petit Fortuné. Ainsi, sa date de naissance est incertaine. Girod de l'Ain l'estimait au 15 août. G. Girod de l'Ain, *Désirée Clary, d'après sa correspondance inédite avec Bonaparte, Bernadotte et sa famille*, Paris, 1959.

² Anthoine de Saint-Joseph décéda à son domicile parisien, 8 rue d'Alger.

³ Pierre-Eugène Cotteny était maire du premier arrondissement de Paris en 1843.

publia un « Essai historique sur le commerce et la navigation de la Mer Noire » en 1805. Fort de ses succès dans les affaires, le baron Anthoine accéda à la mairie de Marseille en 1805. Il fut un maire « intègre, juste, soucieux des intérêts de ses concitoyens »⁴. En 1813, il céda son poste pour des raisons de santé. Dans ses mémoires, le Comte de Ségur retracait bien ce dévouement qui caractérisait le baron : « Jamais ses propres affaires ne l'empêchèrent de se rendre utile à ses concitoyens : administrateur d'hospices et membre du conseil de la ville, il ne cessa de faire le bien ; ses soins actifs et ses avances généreuses contribuèrent beaucoup à préserver Marseille de la famine dont elle était menacée en 1790 ». Il oeuvra énormément pour embellir la cité phocéenne et favorisa sa prospérité, portant une grande attention aux questions commerciales et encourageant la construction d'édifices. Une rue Saint-Joseph lui rend hommage. Elle est située près de la gare centrale.

Le baron prit rapidement l'habitude d'inclure dans ses affaires ses proches. Ainsi deux de ses frères travaillèrent à ses côtés lors de leur passage à Constantinople. Le 2 août 1860, une école ouvrit ses portes à Embrun grâce à un don de trente mille francs fait à la ville par André Théodore de la Mazelière, fils du riche Antoine Bernard de la Mazelière. Ce dernier était le cousin d'Antoine-Ignace Anthoine. Il était entré dans les affaires orientales de son cousin, puis avait fondé à Constantinople une maison de commerce des plus florissantes. En reconnaissance, Embrun donnera le nom de la Mazelière à une place de la ville.

Dans la famille de sa mère, Rose Clary (1764-1835), on était aussi négociant de père en fils. C'était une famille aisée et respectée de Marseille. François Clary acquit une importante fortune grâce au commerce de textiles avec le Levant. Les familles Anthoine et Clary semblaient destinées à s'unir. L'une des sœurs de Rose Clary, Désirée Clary, fut l'épouse de Jean-Baptiste Bernadotte, Général d'Empire, devenu Roi de Suède, par élection, puis de Norvège. Une autre des tantes de Fortuné Anthoine de Saint-Joseph, Julie Clary, fut mariée à Joseph Bonaparte, Roi de Naples et d'Espagne (1808-1813), frère aîné de Napoléon.

Fortuné avait deux frères : le baron François Anthoine de Saint-Joseph (1787-1866), Général de division, et Auguste Anthoine de Saint-Joseph (1799-1866), négociant comme le père. François Auguste Anthoine de Saint-Joseph connut une brillante carrière militaire. Entré comme volontaire au 1^{er} régiment de dragons, il fut élevé à l'école de Fontainebleau puis reçu, à sa sortie, le brevet de sous-lieutenant au 23^{ème} régiment de chasseurs à cheval. Nommé aide de camp du Maréchal Soult, il prit part à la campagne de Pologne, puis fut envoyé en mission à Saint-Petersbourg. Il prit ensuite la route de l'Espagne, accompagnant Soult puis le Maréchal Suchet jusqu'en 1814. Il contribua notamment à la prise de Tarragone et assista aux sièges d'Oropeza et de Sagonte. Ce fut lui qui signa les capitulations de ces deux places fortes. Colonel en 1814, il fut membre du corps royal de l'état major et de la section historique du département de la guerre. En 1820, il était chef d'état major du baron de Damas. Après la Révolution de 1830, il fut mis en disponibilité. Il fut rappelé peu de temps après, au dépôt de la guerre, en charge de l'organisation des douaniers et des forestiers. En 1833, il commanda la division active des Pyrénées-Orientales et devint membre du comité de l'infanterie. Le Général Anthoine de Saint-Joseph fut, par ailleurs, officier de la Légion d'honneur, décoration reçue le 15 août 1851, et fut décoré en 1838 de la Croix de Commandeur d'Isabelle la Catholique.

Fortuné Anthoine de Saint-Joseph avait aussi deux sœurs : Rosine (1788-1864), veuve du Général de Saligny, duc de San-Germano, puis épouse de l'amiral Decres, et Honorine (1790-1884), épouse du Maréchal Suchet, duc d'Albufera.

⁴ G. Dioque, *Le baron Anthoine. Un haut-alpin à Marseille. Du grand négoce à la mairie*, Gap, 1991.

Le 28 février 1829, Fortuné Anthoine de Saint-Joseph épousa une parisienne, Ernestine Remondat (1807-1876), avec laquelle il eut deux enfants : Arthur (1829-1911) et Claire (1837-1852). Son fils Arthur est connu pour avoir terminé la mise à jour de la « Concordance entre les codes civils étrangers et le Code napoléon ». Pour se documenter, il parcourut pendant dix ans l'Angleterre, la Haute Italie, et la Suisse. Il en profita pour connaître ces pays, leurs habitants, leurs coutumes ainsi que leurs traditions si bien qu'en 1865, il put fournir aux guides Joanne, la description complète de seize itinéraires distincts. Il consacra le reste de sa vie aux sciences naturelles, en particulier aux vers marins et aux insectes. A sa mort, il fit don au Muséum d'histoire naturelle de collections inestimables et d'une riche bibliothèque.

RELATIONS :

Fortuné Anthoine de Saint-Joseph était issu d'une famille méridionale unie. Tous avaient l'habitude d'appeler le foyer familial « La Casa »⁵. Ainsi il était très proche de sa sœur Honorine et de son mari, le Duc d'Albufera. Maréchal influent de Bonaparte, ayant notamment participé à la guerre d'Espagne, il usa souvent de ses relations pour obtenir de l'avancement dans la carrière de son beau-frère. C'est encore lui qui aurait soumis à Anthoine de Saint-Joseph l'idée d'établir la « Concordance entre les codes de commerce étrangers et le Code de commerce français »⁶. Le Maréchal Suchet fut d'ailleurs son témoin, quand il reçut la Légion d'honneur tout comme le Comte Mathieu de la Redonde.

Anthoine de Saint-Joseph faisait aussi l'unanimité auprès de ses collègues. Il a su s'entourer de collaborateurs éclairés lors de ses travaux de comparaison tel que Blanchet⁷ ou Henschel⁸. Il prit bien soin de reconnaître la collaboration qui lui fut nécessaire : « Parmi les codes étrangers, il en est quelques uns dont j'ai trouvé des traductions complètes, entre autres celles des codes néerlandais et espagnol, publiées par Monsieur l'avocat général Foucher. J'ai encore profité des lois et ordonnances sur les lettres de change comprises dans le traité de Monsieur Nougier, qui a bien voulu me seconder de sa bienveillante coopération. Pour reproduire fidèlement dans notre idiome les textes de lois étrangères, j'ai dû recourir à plusieurs collaborations : il en est une surtout qui m'a offert un concours aussi éclairé qu'assidu, c'est celle de Monsieur Lenglet : jeune avocat, qu'un assez long séjour à l'université de Heidelberg a familiarisé avec l'étude des législations et des langues étrangères »⁹.

TRAITS DE CARACTERE :

Tout au long de sa carrière, Anthoine de Saint-Joseph s'efforça de remplir ses fonctions avec le souci d'être utile à son pays tant dans son activité de juge que dans ses travaux de législation comparée. Jamais l'argent ne constitua pour lui une motivation. Il puisa dans ses propres deniers pour parvenir à établir une collection de législation comparée. La seule récompense qu'il attendit de la part de l'Etat était de l'avancement dans sa carrière. Ses publications ainsi que sa notoriété (« à l'heure où les journaux rendent compte de ma dernière

⁵ G. Girod de l'Ain, *Désirée Clary, d'après sa correspondance inédite avec Bonaparte, Bernadotte et sa famille*, Paris, 1959.

⁶ « L'occasion est belle pour moi, dans un moment où les journaux rendent compte de ma publication dernière dont j'ai dû l'idée à la haute prévision de Monsieur le Maréchal ». *Lettre à sa sœur Honorine du 25 janvier 1844*.

⁷ Blanchet se fit connaître pour avoir concouru à la rédaction des codes de la République d'Haïti. Anthoine de Saint-Joseph lui confia la rédaction de la notice sur le droit civil d'Haïti dans la « Concordance entre les codes civils étrangers et le Code Napoléon ».

⁸ L'allemand Henschel était l'auteur de plusieurs travaux juridiques qui jouirent d'une réputation méritée. Anthoine de Saint-Joseph lui attribua des travaux de traduction et il contribua à la rédaction de l'introduction de l'ouvrage déjà cité.

⁹ Fortuné Anthoine de Saint-Joseph, *Concordance entre les codes de commerce étrangers et le Code de commerce français*, Paris, 1840.

publication »)¹⁰ lui apparaissaient comme des motifs légitimes pour prétendre à de plus hautes fonctions¹¹. Servir fut le « maître mot » d'Anthoine de Saint-Joseph. Cette mentalité lui avait été inculquée par son père qui rappelait toujours à ses enfants la valeur du travail et de l'effort. Il conserva cet état d'esprit jusqu'à la fin de sa vie. Ses travaux de recherches, de traductions, de comparaisons l'occupaient autant que sa fonction de juge. A sa mort, il avait même dépassé de six ans la limite d'exercice exigée par la loi pour avoir droit à la retraite. La notion de famille lui était primordiale. D'ailleurs, Anthoine de Saint-Joseph fit carrière dans la magistrature, comme son grand-père et rendit hommage à la profession qui fit la fortune de son père en établissant une concordance des codes de commerce de tous pays. Son frère, Auguste, enclin à la même éducation, fit carrière dans les affaires. Arthur Anthoine de Saint - Joseph fit honneur à son père en achevant la mise à jour des « Concordances en matière civile ». Peut-être y avait-il dans la « Concordance entre les Codes de commerce » la volonté de poursuivre l'œuvre de son père¹². En tous cas, l'œuvre fut dédiée aux membres de la Chambre de commerce de Marseille, ville dont il était fier d'être natif.

II. VIE PROFESSIONNELLE.

ETUDES:

1. secondaires :

Anthoine de Saint-Joseph étudia à Marseille.

2. supérieurs :

Anthoine de Saint-Joseph avait vingt ans, quand son père, le baron Anthoine omit volontairement de l'inscrire sur la liste des « gardes d'honneur » en exécution du décret 5 avril 1813. Celui-ci prévoyait que les gardes devaient être recrutés parmi les nobles et les notables de la ville. Cet oubli était dû au fait que le fils aîné du maire, François, était à l'époque, officier en Espagne¹³. L'attitude paternelle s'expliquait par le conflit qui opposait le maire de Marseille à Thibaudeau, préfet des Bouches-du-Rhône, à l'initiative de cette opération. Cela laisse à penser qu'en 1813, Anthoine de Saint-Joseph était étudiant à Marseille.

3. thèse soutenue :

4. agrégation :

¹⁰ Lettre à sa sœur Honorine du 25 janvier 1844.

¹¹ Lettre écrite par Anthoine de Saint-Joseph le 6 mars 1844 : « Si vous trouvez que cela en vaille la peine, soyez assez généreux pour en entretenir le garde des Sceaux. Au milieu de tous les embarras dont il est assiégé, peut-être trouverait-il que le pauvre auteur qui a consacré des veilles et son argent à doter son pays d'une collection complète de législation commerciale, mérite que ses vieux services, [...] soient actuellement récompensés ».

¹² G. Dioque, *Ibid.*

¹³ En 1813, François Anthoine de Saint-Joseph était l'aide de camp de son beau-frère, le Maréchal Suchet. L'attitude du baron Anthoine pouvait s'expliquer par la crainte que se renouvela ce qui arriva à son fils aîné en 1807. Fait prisonnier à Grenade, François Anthoine de Saint-Joseph fut libéré en 1809 par les soins du Maréchal.

ACTIVITES:

1. Enseignement:

a. carrière :

b. direction de thèses :

2. Pratique:

Anthoine de Saint-Joseph débuta sa carrière de magistrat en 1817 en tant que substitut du procureur du Roi à Louviers (Eure). Il fut promu substitut du procureur du Roi à Rambouillet en 1819, à Mantes-sur-Seine puis Chartres. En 1823, il devint procureur du Roi à Mantes et, en 1825, substitut au tribunal de Première Instance de la Seine. Il resta en place au moment de la Révolution de 1830 mais céda son poste quatre ans plus tard à son collègue et ami, Arnaud de Saint-Didier. Anthoine de Saint-Joseph fut nommé juge à ce même tribunal de Paris à l'âge de quarante ans. Ce fut l'apogée de sa carrière de magistrat. Il resta en poste jusqu'à sa mort. Anthoine de Saint-Joseph aura connu trente-six ans de carrière au sein de la magistrature.

3. Politique:

La publication de son second ouvrage « Concordance entre les codes de commerce » fut favorisée par le ministère des affaires étrangères qui avait, par circulaire, demandé à ses représentants diplomatiques et consulaires de transmettre toutes les informations nécessaires sur les lois commerciales en vigueur : « qu'il me soit donc permis de dire que cette collection des législations commerciales de plus de cinquante nations, paraît sur l'invitation et avec l'assistance du gouvernement, dont l'empressement à me seconder témoignait assez qu'il considérait ce travail comme une œuvre d'utilité générale »¹⁴. Le ministère avait remarqué que l'étude des législations comparées faisait des progrès en France notamment grâce aux travaux d'Anthoine de Saint-Joseph. Avant 1840, le gouvernement avait créé une chaire attachée aux études comparées. Cette initiative échoua, car elle ne répondait pas aux attentes publiques. L'œuvre d'Anthoine de Saint-Joseph apparaissait de la plus grande utilité en matière de législation comparée. Mis à part la Légion d'honneur, il ne fut pas remercié de ses services, lui qui espérait un poste de conseiller auprès de la Cour du Roi¹⁵.

4. Arts et lettres :

5. Sociétés savantes :

6. Collaboration à des revues :

¹⁴ F. Anthoine de Saint-Joseph, *Ibid.*

¹⁵ « Vous connaissez mes titres pour être nommé conseiller : j'ai bientôt cinquante ans et vingt-sept années de services dont dix-neuf au tribunal de la Seine. Mes deux ouvrages publiés à quatre ans d'intervalle et mon exactitude à remplir mes fonctions prouvent suffisamment en ma faveur ». *Lettre à sa sœur Honorine du 25 janvier 1844.*

INTERNATIONAL :

Son œuvre « Concordance entre les codes civils » fut traduit en castillan en 1842, réédité en 1847 puis corrigé et augmenté en 1852. Cet ouvrage circula dans toute l'Amérique Latine. Il servit aux juristes mexicains pour établir leur code civil. Mittermaier, éminent professeur à l'université de Heidelberg et président de la chambre des députés de Bade, « le Prince des jurisconsultes allemand », selon Anthoine de Saint-Joseph¹⁶, salua son œuvre et la recommanda aux juristes et commerçants de tous pays.

Anthoine de Saint-Joseph parlait allemand, mais dans un souci de traduction, il fit appel au moment de l'élaboration de son livre de droit civil comparé au célèbre savant Henschel. Anthoine de Saint-Joseph jouissait donc d'une solide réputation, principalement auprès de ceux à qui était destinée son œuvre, c'est-à-dire, les commerçants et les jurisconsultes de tous pays.

III. PUBLICATIONS

OUVRAGES :

Concordance entre les Codes Civils étrangers et le Code Napoléon, Paris, 1840¹⁷.

Concordance entre les Codes de Commerce étrangers et le Code de commerce français, Paris, 1844 (réédité avec la loi générale sur le change en Allemagne datant du 2 novembre 1848, Paris, 1851).

Concordance entre les lois hypothécaires étrangères et françaises, Paris, 1847.

ARTICLES :

AUTRES (plaidoiries et consultations, cours, discours, affiches électorales, etc.) :

IV. BIBLIOGRAPHIE

SOURCES MANUSCRITES :

BB⁶ 539 dossier 217 (sur la nomination du personnel judiciaire)

BB²⁵ 246 dossier 5219 (sur les pensions accordées par le ministère de la justice)

LOO41093 (sur l'attribution de la légion d'honneur)

¹⁶ *Lettre d'Anthoine de Saint-Joseph du 6 mars 1844.*

¹⁷ Cette œuvre est plus connue que l'édition qu'en avait donné son fils, Arthur Anthoine de Saint-Joseph, en 1856.

SOURCES IMPRIMEES :

A. ANTHOINE (baron de Saint-Joseph), *Essai sur le commerce et la navigation dans la Mer Noire*, H. Agasse, Paris, 1805.

La Thémis ou bibliothèque du jurisconsulte et du publiciste, Paris, 1819-1831, 10 vol.

ARNAULT A.-V., JAY A., JOUY E. (de), *Biographie nouvelle des contemporains*, Librairie historique, Paris, 1820-1825, 20 vol.

J.-B. LAUTARD, *Histoire de l'Académie de Marseille*, Marseille, 1826-1843, 3 vol.

A. LIEVYNS, *Fastes de la Légion d'honneur, biographie de tous les décorés*, Bureau de l'Administration Paris, 1843, 5 vol.

J.-J.-G. Foelix, *Revue de droit français et étranger*, Paris, 1844-1850, 7 vol.

WOLOWSKI, *Revue critique de législation et de jurisprudence*, Paris, 1853-1939.

P. LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Paris, 1866-1876, 15 volumes.

E. GLAESER (dir.), *Biographie nationale des contemporains*, Paris, 1878, 834 p.

P. MASSON, *Les Bouches-du-Rhône, Encyclopédie départementale*, Marseille, 1932, 378 p.

A. LAGARDE, L. MICHARD, *XIX^e siècle : les grands auteurs français du programme*, Bordas, Paris, 1955, 576 p.

G. GIROD de l'AIN¹⁸, *Désirée Clary d'après sa correspondance inédite avec Bonaparte, Bernadotte et sa famille*, Hachette, Paris, 1959, 415 p.

J. HUMBERT, *Embrun et l'Embrunais à travers l'histoire*, Société d'études des Hautes-Alpes, Gap, 1972, 508 p.

M. AGULHON, *Les Quarante-huitards*, Gallimard, Paris, 1975, 253 p.

G. BROGLIE (de), *Histoire politique de «La Revue des deux Mondes »*, Perrin, Paris, 1979, 380 p.

M. GOUDARD de SOULAGES, H. LAMANT, *Dictionnaire des franc-maçons français*, Albatros, Paris, 1980, 589 p.

M. AGULHON, *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence : Essai sur la sociabilité française*, Fayard, Paris, 1984, 454 p.

¹⁸ Gabriel Girod de l'Ain appartenait, par alliance, à la famille Anthoine de Saint-Joseph. En effet, le baron François Anthoine de Saint-Joseph épousa, le 4 mars 1826, Adèle Redon de Belleville (fille d'un baron de l'Empire, chevalier de la Légion d'honneur). Ils eurent trois filles: Emma, Mathilde et Marie. L'aînée épousa le baron Girod de l'Ain.

B. BERGEROT, *Le Maréchal Suchet*, Tallandier, Paris, 1986, 265 p.

W. BENJAMIN, *Paris, capitale du XIX^e siècle*, Allia, Paris, 1989.

G. DIOQUE, *Le Baron Anthoine, un haut-alpin à Marseille, du grand négoce à la mairie*, Gap, 1991, 232 p¹⁹.

M. AMBRIERE, *Dictionnaire du XIX^e siècle européen, 1800-1900*, PUF, Paris, 1997, 1375 p.

P. HAMON et D. ROGER-VASSELIN (dir.), *Le Grand Robert des grands écrivains de langue française*, Maury-Eurolivres, Paris, 2000.

D. LIGOU, *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, PUF, Paris, 2004, 1359 p.

Mise en ligne : Dernière mise à jour : D'après Revu et complété par
--

¹⁹ Georges Dioque est le descendant d'une illustre famille d'Embrun, comme la famille Anthoine. Il fut directeur au centre français du commerce extérieur et conseiller régional de l'Ile-de-France en 1991.